

AVIS LÉGAL

Avis est donné, conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), que la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL publie, en conformité avec l'article 7.2.7 du Règlement CA-18 soit le Règlement intérieur de la Société de transport de Laval la liste d'assignments et qu'aucune modification n'a été apportée aux horaires des circuits.

Cet avis entrera en vigueur le 25 octobre 2025.

Pour de plus amples renseignements, veuillez :

- Communiquer avec notre Centre contact clients au 450 688-6520, du lundi au vendredi entre 6 h 30 et 20 h 00, le samedi entre 8 h 00 et 17 h 00, le dimanche entre 8 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 17 h 00, et les jours fériés, selon le service d'autobus offert;
- Consulter notre site Internet au www.stlaval.ca

Donné à Laval ce 20 octobre 2025.

La secrétaire de la Société,
Me Marie-Noëlle Legault